

SEANCE DU 6 JUILLET 2023

Président : Aline DESTRI

Présents : MM. Serge DESTRI, Joël DESFONTAINES, Gérard LHOMME, Roxane NEVEU, Jérémy FEURTE.

Absent excusé : Monsieur Thierry WISEUR.

Absent non excusé : Monsieur Jean-Patrick GAYARD.

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Francine GAYARD, par courrier adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Soissons, a souhaité se démettre de ses fonctions de 1^{er} Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal.

Vu la délibération n° 2020-011 du 28 Mai 2020 fixant à un le nombre d'Adjoint au Maire,

Considérant la vacance d'un poste d'Adjoint au Maire dont la démission a été acceptée à compter du 22 Juin 2023 par Monsieur le Sous-Préfet,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un Adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul Adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Procède à l'élection du 1^{er} Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont candidats : Monsieur Gérard LHOMME et Monsieur Jérémy FEURTE.

Nombre de votants : 6

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 6

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 4

- Monsieur Jérémy FEURTE a obtenu 5 voix,
- Monsieur Gérard LHOMME a obtenu 1 voix.

Monsieur Jérémy FEURTE a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire, et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.